

MODALITES D'INSCRIPTION AU LP PREVERT

Madame, Monsieur

L'année scolaire de votre enfant n'est pas encore tout à fait terminée car il lui reste à s'inscrire au lycée avant de profiter de vacances bien méritées.

Nous lui souhaitons la bienvenue au LP PREVERT au sein duquel il vient d'être affecté.

Pour rendre l'inscription effective, vous devez IMPERATIVEMENT respecter le planning suivant :

VENDREDI 28 JUIN de 9h à 16h :

Retrait du dossier d'inscription au foyer du LP J. PREVERT muni de la confirmation d'affectation (remise par le collège de votre enfant) et d'une pièce d'identité

MERCREDI 3 JUILLET de 9h à 16h :

Dépôt du dossier d'inscription au foyer du LP J. PREVERT accompagné de l'ensemble des pièces demandées.

Tout dossier incomplet sera refusé : aucune photocopie sur place.

LA PRESENCE DE L'ELEVE ET D'UN RESPONSABLE LEGAL EST OBLIGATOIRE.



ATTENTION ! En date du mardi 2 juillet à midi, sans retrait du dossier et sans nouvelle des familles, l'affectation sera perdue.